## MAIRIE DE FÉTERNES HAUTE-SAVOIE



## DÉCISION

## **OBJET:**

Affaire PRO22-002 : Rénovation et amélioration énergétique de la salle des Fêtes de Féternes Lot n°1 : Démolition, maçonnerie

Vu le Code de la Commande Publique du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Vu la délibération n° 2020-026 du 11 juin 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé pour publication au BOAMP le 21/10/2022 et le dossier mis en ligne sur MP74 le même jour,

Vu la date de remise des plis fixée au 21/11/2022,

Vu les trois offres qui ont été réceptionnées,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par Mme NOUVILLE, Maitre d'œuvre,

Il est décidé d'attribuer le <u>lot n°1</u> comme suit :

| N° de marché | Entreprise              | Montants en € H.T. |
|--------------|-------------------------|--------------------|
| MAR23-001    | EIFFAGE<br>CONSTRUCTION | 64 000,00          |

Fait à Féternes, le 27 janvier 2022

Maxime JULLIARD Maire

